

Réf: Dossier 388940

Avis de constitution

SOCIETE « ECO SOLAIRE »

Siège Abidjan, cocody, riviera 3 non loin du KFC de la riviera 3 et au dessus de la patisserie française, Lot 21, Ilot 122

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO SOLAIRE »

Objet :
-VENTE DE TOUS PRODUITS SOLAIRES
-BATIMENTS, TRAVAUX PUBLICS
INSTALLATION DE PRODUITS SOLAIRES
-IMPORT-EXPORT

Capital 9,000,000 F CFA divisé en (900.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 900 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, cocody, riviera 3 non loin du KFC de la riviera 3 et au dessus de la patisserie française, Lot 21, Ilot 122

Dirigeant(s) M SISSAKO TAIROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03525 du 01/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20098/GTCA/RC/2025 du 01/04/2025

Pour Avis

Le CEPICI

